MEDIAPART

VIOLENCES SEXISTES ANALYSE

#MeToo : face à l'immobilisme des partis, les féministes se radicalisent

Dans le sillage de l'affaire Quatennens, c'est le secrétaire national d'Europe Écologie-Les Verts qui est contraint de se mettre en retrait le temps qu'une enquête interne examine le signalement d'une ex-compagne. Entre des partis qui tâtonnent et de nombreuses féministes, l'incompréhension est immense.

Lénaïg Bredoux et Marine Turchi
20 septembre 2022 à 21h18

Comme un sentiment d'emballement. Adrien Quatennens, Éric Coquerel, Thomas Portes : trois députés de La France insoumise (LFI) sont visés par des signalements au sein de leur mouvement ou des enquêtes pénales, pour des faits de gravité variable. Julien Bayou, le chef de file d'Europe Écologie-Les Verts (EELV), est quant à lui la cible d'une enquête interne à la suite d'un témoignage de violences psychologiques. Mardi, son parti a annoncé qu'il se mettait en retrait de la coprésidence du groupe à l'Assemblée nationale.

L'affaire démarre avec un article du *Figaro*, début juillet, révélant qu'un signalement concernant le secrétaire national a été adressé par une ancienne compagne à la cellule d'enquête et de sanctions sur le harcèlement et les violences sexuelles et sexistes d'EELV.

Ces quelques lignes dans *le Figaro* ont alors peu d'écho. Deux mois après, l'affaire est relancée lundi 19 septembre par des militantes féministes dont le collectif #NousToutes, qui interpellent EELV sur Twitter. *« Comment s'assurer que les militantes soient en sécurité ? Aucune mesure ne semble avoir été prise, pourquoi ? »*

Julien Bayou et Sandrine Rousseau lors de la soirée des résultats du premier tour de la primaire écolo à Paris, le 19 septembre 2021. © Sébastien Calvet / Mediapart

Le soir même, la députée Sandrine Rousseau, invitée de l'émission « C à vous » sur France 5, est questionnée sur les suites données au signalement. La députée écologiste révèle qu'elle a reçu *« très longuement »* la jeune femme à son domicile, qu'elle *« était dans un état vraiment très déprimé »* et évoque même une *« tentative de suicide »*. Sans exposer les faits, Sandrine Rousseau parle de comportements *« de nature à briser la santé morale des femmes »*, elle évoque au conditionnel plusieurs victimes potentielles et *« une enquête »* (journalistique) *« en cours »*. Julien Bayou doit-il renoncer à ses fonctions à la tête d'EELV ? *« On verra,* step by step », répond-elle.

C à vous
@cavousf5 · **Suivre**

Suspicions de violences sexistes et sexuelles commises par Julien Bayou : on en parle avec **@sandrousseau** dans **#CàVous** ⬇️

Regarder sur Twitter

8:23 PM · 19 sept. 2022

1 k Répondre Copier le lien

Lire 754 réponses

En moins de vingt-quatre heures, cet extrait d'une minute trente, relayé sur le compte Twitter de l'émission, génère une avalanche d'articles et de publications sur les réseaux sociaux, malgré le peu d'éléments à disposition à ce stade.

Une lettre envoyée le 30 juin

Que sait-on pour l'instant des faits dénoncés ? Une ancienne compagne de Julien Bayou, que Mediapart a jointe, a adressé, le 30 juin, un mail à plusieurs militantes et responsables d'EELV, dans lequel elle accuse le secrétaire national de *« briser psychologiquement en toute impunité »* des femmes. Dans ce mail, consulté par Mediapart, elle évoque ses *« idées suicidaires »* et ajoute : *« Je me demande s'il faut que je passe à l'acte pour qu'enfin quelqu'un réagisse. »*

Six heures après son mail, la cellule d'EELV lui répond. Elle salue sa démarche *« courageuse »* et lui propose plusieurs dates pour *« un entretien »* dans le cadre de son enquête. Mais l'ex-compagne de Julien Bayou n'a pas confiance dans le fonctionnement de la cellule – qui dépend d'un parti dirigé par celui dont elle dénonce le comportement. Elle souhaite confier l'affaire à l'AVFT (Association de lutte contre les violences faites aux femmes

au travail). Malgré les gages donnés par la cellule, elle n'accepte pas l'audition, inquiète du *« poids »* de Bayou en interne.

Contactée par Mediapart, elle explique ne pas vouloir s'exprimer publiquement à ce stade. Elle souhaite simplement préciser que ce mail *« n'était pas une saisine »*, mais une *« lettre de suicide »* visant à alerter sur le comportement du responsable du parti.

Sollicité par Mediapart, Julien Bayou n'a pour l'instant pas donné suite. Au *Figaro*, il avait affirmé que les faits dénoncés ne constituaient *« en rien des violences sexistes ou sexuelles ni des comportements inappropriés envers quiconque »*. Il évoquait *« une rupture douloureuse et difficile »*, *« une histoire qui se termine dans la souffrance »* et *« s'accompagne de menaces à peine voilées à mon endroit »* d'une ex-compagne pleine de *« rancœur »*.

A l'air libre © A l'air libre

Mardi après-midi, la cellule d'EELV a réagi dans un communiqué : elle confirme avoir *« été saisie au mois de juillet 2022 pour un signalement concernant Julien Bayou »*, elle rappelle *« l'importance d'accueillir, d'écouter et de protéger »* la parole des victimes de violences et indique qu'elle doit *« continuer son travail en toute indépendance et sérénité »*. *« Lorsqu'elles seront portées à sa connaissance, EELV suivra les recommandations de la cellule »*, assure-t-elle.

La manière dont cette affaire a été révélée et traitée médiatiquement pose de nombreuses questions. À aucun moment les faits précis ne sont mentionnés ; des détails sont livrés sur l'état de la femme à l'origine du signalement sans qu'elle ait pris elle-même la parole ; le point de vue de Julien Bayou ne figure pas ; et une enquête journalistique est évoquée alors que rien n'a, pour l'instant, été publié.

Dans les médias, l'affaire est parfois évoquée dans un grand mélange des genres. Alors que le signalement visant à ce stade Julien Bayou dénonce des violences psychologiques, le parallèle est souvent fait avec l'enquête pénale visant Adrien Quatennens – accusé de violences physiques envers son ancienne compagne. Dans certaines

publications, comme cet article de *Valeurs actuelles*, il est même question de *« violences sexuelles »*. Sur les réseaux sociaux, certain·es tirent des conclusions avec peu d'éléments.

Questionnée par Mediapart, Sandrine Rousseau explique s'être décidée à évoquer l'affaire parce que *« depuis trois mois, cette femme n'a toujours pas été auditionnée… »*. *« Cela pose un problème de fond : le cas de Julien Bayou ne peut pas être réglé par une cellule interne à son parti. Cela marche pour un militant, mais pas pour un secrétaire national. »* La députée précise avoir appelé l'ex-compagne de Julien Bayou juste avant l'émission, en voyant l'interpellation de #NousToutes sur Twitter : *« Elle m'a autorisée à dire ce que j'ai dit. »*

Mais Sandrine Rousseau évoque une autre raison à son intervention sur France 5 : les multiples interpellations dont elle fait l'objet sur les affaires de violences sexuelles et sexistes. *« Je suis interpellée* non stop *sur ce que j'ai fait, pas fait. Dès qu'il y a un problème de violences, c'est moi. C'est pour ça que j'ai dit la vérité de ce que je savais. Sinon j'aurais menti, on aurait dit que j'avais couvert… et ça, ce n'est pas possible. »*

La lassitude des féministes

Ce ressenti s'exprime régulièrement chez les femmes politiques en pointe sur ces sujets, sommées de répondre à l'inaction de leur mouvement ou accusées d'avoir mal géré ces affaires, quand leurs collègues masculins sont bien moins interpellés. L'image du groupe insoumis, à l'Assemblée, mardi lors d'une conférence de presse, en a donné une nouvelle illustration :

BFMTV
@BFMTV · **Suivre**

Affaire Quatennens: le malaise de la France insoumise en pleine conférence de presse

Regarder sur Twitter

12:19 PM · 20 sept. 2022

6,7 k Répondre Copier le lien

Lire 2,4 k réponses

Le collectif de féministes à l'origine de la mobilisation avec le hashtag #Larelèveféministe, qui interpelle les partis politiques depuis lundi, partage le même constat *(lire l'article de Mathieu Dejean)*. D'après l'une des nombreuses instigatrices, Auriane Dupuy, militante à Génération·s, *« on prend beaucoup sur nous, en tant que féministes, face aux violences sexistes et sexuelles dans les partis : l'affaire Quatennens, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase »*. *« Maintenant*, dit-elle encore, *il faut que les partis prennent conscience qu'une masse de personnes, de féministes attendent des réponses. »*

La militante assume aussi que les affaires soient révélées avant même la clôture des enquêtes : *« C'est un principe de précaution et de protection des militant·es. »*

Depuis cinq ans, on assiste régulièrement aux mêmes mouvements brusques d'aller-retour, ou d'accélérations suivies de coups de frein brutaux dès qu'il s'agit de violences sexistes et sexuelles en politique. De l'affaire Baupin (2016) à l'affaire Quatennens (2022), en passant par les mises en cause de Nicolas Hulot (2018 puis 2021), de Gérald Darmanin (2018) ou de Damien Abad (2022), les débats se multiplient sur l'ampleur de ces violences. Ils débordent aussi systématiquement sur la faiblesse de la réponse des institutions, à tous les échelons – l'Élysée, le Parlement, les partis.

Mais jusque-là, la plupart des affaires ayant touché la sphère politique étaient suscitées par des enquêtes de presse,

souvent longues, donnant à voir ou à lire une multiplicité de témoignages étayés : ainsi en a-t-il été de Baupin, Hulot ou Abad… Elles ont pu aussi s'appuyer sur des enquêtes judiciaires, comme dans le cas de Gérald Darmanin ou de l'ex-député LREM Benoît Simian.

Ces derniers mois, plusieurs responsables politiques ont en revanche été mis en cause en dehors du cadre d'une enquête journalistique au long cours ou d'une procédure judiciaire. C'est le cas des signalements adressés à des formations politiques, comme pour Julien Bayou à EELV, donc, mais aussi pour le journaliste Taha Bouhafs, radié des investitures aux législatives par LFI sans aucune procédure formelle, ou encore du président de la commission des finances Éric Coquerel.

Là aussi, c'est une militante féministe, Rokhaya Diallo, qui avait évoqué, pour la première fois publiquement, les accusations de violences sexuelles visant l'ancien patron du Parti de gauche. Jusque-là, deux scènes avaient été rapportées dans la presse, mais sans citer son nom, et des avertissements circulaient dans les milieux militants sans qu'ils soient authentifiés *(lire notre enquête)*.

Sur les réseaux sociaux, de nombreuses personnalités féministes ont alors, à leur tour, affirmé qu'elles *« savaient »*, mais sans toujours disposer d'informations précises. À chaque fois, quand on les interrogeait, l'explication était la même : l'impunité générale dure depuis trop longtemps, les partis de gauche n'ont pas pris la mesure de la gravité et de l'ampleur des violences sexistes et sexuelles dans les milieux militants et de pouvoir, et il faut que ça s'arrête. Par tous les moyens. Un sentiment d'urgence, de colère, voire de rage était palpable.

Dans les discussions, une partie du milieu militant assume l'idée que dans une révolution, il y a parfois des débordements, des maladresses, voire des injustices. Que #MeToo est une révolution profonde et indispensable. Et qu'il faudrait donc accepter les « dommages collatéraux ».

Cette rhétorique est parfois reprise par des hommes mis en cause. Éric Coquerel, le député insoumis désormais visé par une enquête préliminaire pour harcèlement et agression sexuelle, le disait lui-même à Mediapart début juillet : *« C'est une révolution qui nous fait tous du bien, qui peut parfois aller jusqu'à l'injustice mais c'est comme toutes les révolutions, ça peut arriver. »*

Lénaïg Bredoux et Marine Turchi

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Stéphane Alliès et Carine Fouteau

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

RCS Paris 500 631 932.

Numéro de CPPAP : 1224Y90071

N° ISSN : 2100-0735

Conseil d'administration : Fabrice Arfi, Jean-René Boisdron, Carine Fouteau, Edwy Plenel, Sébastien Sassolas, James Sicard, Marie-Hélène Smiéjan.

Actionnaires directs et indirects : Société pour l'Indépendance de Mediapart, Fonds pour une Presse Libre, Association pour le droit de savoir

Rédaction et administration : 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Propriétaire, éditeur, imprimeur : Société Editrice de Mediapart

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonnés de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 11 place Charles de Gaulle 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 127 avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris.